



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Réception des soumissions - TPSGC / Bid Receiving
- PWGSC
1550 Avenue d'Estimauville
1550 D'Estimauville Avenue
Québec
Québec
G1J 0C7

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
TPSGC - PWGSC
601 - 1550 Avenue d'Estimauville
Québec
Québec
G1J 0C7

Title - Sujet IML - Syst pompage d'eau de mer	
Solicitation No. - N° de l'invitation EE519-170902/A	Amendment No. - N° modif. 003
Client Reference No. - N° de référence du client EE519-170902	Date 2016-10-05
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$QCW-028-16866	
File No. - N° de dossier QCW-6-39161 (028)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2016-10-13	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Simoneau, Steve	Buyer Id - Id de l'acheteur qcw028
Telephone No. - N° de téléphone (418) 649-2816 ()	FAX No. - N° de FAX (418) 648-2209
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: Institut Maurice Lamontagne, Mont-Joli, Québec	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

AVIS DE MODIFICATION 003

Titre **Corrections aux systèmes de pompage d'eau de mer brute et filtrée, Institut Maurice-Lamontagne, Ste-Flavie**

Inclus dans la présente modification :

1. Modification 1
2. Questions et réponses 19 à 22
3. Addenda #2

1. Modification 1

Au point 1 de l'Avis de modification 001

SUPPRIMER

Prorogation de la date de fermeture (SI NÉCESSAIRE)

INSÉRER

Prorogation de la date de fermeture

2. QUESTIONS ET RÉPONSES 19 À 22

Question 19 : Dans l'addenda 1, réponse à la question 14, il est inscrit que le coffrage intérieur de la prise d'eau peut être laissé en place à la suite des travaux. Est-ce qu'il y a des contraintes d'opération, d'attache ou de matériaux de coffrage à prendre en compte si cette solution était mise de l'avant ?

Réponse 19 : Les matériaux appuyés au béton (contreplaqué ou plaque d'acier) pourront demeurer en place. Cependant, tous les matériaux servant à soutenir le coffrage devront être enlevés pour éviter des obstructions lors de la réalisation du lavage à contre-courant et du nettoyage des conduites d'amenée.

Question 20 : Pour les travaux à l'extérieur des bâtiments (prise d'eau et nouvel accès de nettoyage des conduites), est-ce qu'une pelle avec de l'huile biodégradable est requise ? Si oui, dans quelle situation doit-on l'utiliser ?

Réponse 20 : Lorsque la pelle travaille à l'intérieur de la ligne 0-2ans, celle-ci doit être à l'huile biodégradable. Les travaux à la prise d'eau et au nouvel accès pour nettoyage sont à l'intérieur de la limite 0-2ans.

Question 21 : Quel type de finition pour l'acier inoxydable, ça ne semble pas indiquer aux plans et devis.

Réponse 21 : Lorsque ce n'est pas indiqué, veuillez fournir de l'acier inoxydable 316SS.

Question 22 : Pour la division ventilation du projet, nous devons faire la distribution de la ventilation rattachée au ventilateur en acier inoxydable 316. Selon le devis, le fini désiré pour les conduits est le fini #4. Ce fini est le plus dispendieux, pas en inventaire chez la plupart des fournisseurs de conduit et raccord et est très difficilement manipulable (on doit garder en permanence la pellicule protectrice durant les travaux). Est-ce qu'un fini #2B serait accepté? Si vous voulez absolument du conduit en acier inoxydable 316 fini #4, il faudrait qu'une attention particulière au chantier soit portée à cela.

Réponse 22 : Le fini #4 est remplacé par le fini #2B. Se référer à l'Addenda 2 ci-joint.

Solicitation No – N° de l'invitation
EE519-170902/A

Amd. No. – N° de la modif.
003

Buyer ID – id de l'acheteur
qcw028

Client Ref No. – N° de réf. du client
EE519-17-0902

File No. – N° du dossier
QCW-6-39161

3. ADDENDA #2

Voir page suivante

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DEMEURENT INCHANGÉES.

2.6 CONDUITS D'AIR EN ACIER INOXYDABLE

- .1 Acier inoxydable : de nuance 316, selon la norme ASTM A 480/A 480M.
- .2 Fini : numéro 2B.
- .3 Épaisseur, fabrication et renforcement : selon l'ASHRAE et la SMACNA.
- .4 Joints : selon l'ASHRAE et la SMACNA, soudés en continu en atmosphère inerte.

2.7 SUPPORTS ET SUSPENSIONS

- .1 Supports et suspensions : conformes à la section 23 05 29 - Supports et suspensions pour tuyauteries et appareils de CVCA.
 - .1 Sangles de suspension : en même matériau que celui utilisé pour le conduit mais de l'épaisseur immédiatement supérieure à celle de ce dernier.
 - .1 Grosseur maximale des conduits supportés par des sangles : 500 mm.
 - .2 Forme des suspensions : selon l'ASHRAE et la SMACNA.
 - .3 Cornières et tiges de suspension : cornières en acier inoxydable retenues par des tiges en acier inoxydable, selon l'ASHRAE et la SMACNA.
 - .4 Dispositifs de fixation des suspensions
 - .1 Pour fixation dans des ouvrages en béton : ancrages à béton, préfabriqués.
 - .2 Pour fixation sur des poutrelles en acier : étriers préfabriqués, plaquettes d'appui en acier.
 - .3 Pour fixation sur des poutres en acier : étriers préfabriqués.

Partie 3 EXÉCUTION

3.1 GÉNÉRALITÉS

- .1 Exécuter les travaux conformément aux exigences des normes pertinentes de l'ASHRAE et des normes pertinentes de la SMACNA.
- .2 Poser les joints à brides préfabriqués, de marque déposée, selon les instructions du fabricant.

3.2 SUSPENSIONS

- .1 Installer les sangles de suspension conformément aux exigences de la SMACNA.
- .2 Munir les cornières de suspension d'écrous de blocage et de rondelles.
- .3 Espacer les suspensions selon les exigences de l'ASHRAE et de la SMACNA.

3.3 SCELLEMENT

- .1 Appliquer le produit d'étanchéité sur la face extérieure des joints, selon les recommandations du fabricant.